

Nous voulons alerter et vous informer en cas d'évènement majeur

Notre Plan de sécurité civile municipal prévoit des moyens pour alerter et informer la population de notre municipalité en cas d'évènement majeur ou demeurer en contact avec vous pendant ou après un sinistre majeur. Ces « moyens » pourraient être utilisés en complémentarité selon le cas et selon l'urgence. Certains moyens seraient privilégiés pour des situations plus urgentes et d'autres moyens surtout pour le suivi.

Parmi les moyens retenus, il y a

- ▶ **SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ** www.saint-malo.ca
- ▶ **PAGE FACEBOOK** de la municipalité à l'adresse <https://www.facebook.com/profile.php?id=100083305864297>
- ▶ **LISTE TÉLÉPHONIQUE DE LA POPULATION** pour tout le territoire de Saint-Malo. Un répondant est assigné à votre secteur et pourrait vous joindre, mais « uniquement » à la demande de la municipalité.
- ▶ **MÉDIAS** : Diffusion par les médias radiophoniques régionaux. Les stations priorisées prévues sont pour Saint-Malo :
 - **96,7 CIGN Radio coopérative de Coaticook**
 - **106,1 CIMO NRJ**
 - **102, 7 ROUGE FM**
- ▶ **MESSAGES ENREGISTRÉS SUR LE RÉPONDEUR DE LA MUNICIPALITÉ** (notamment pour le suivi).

Les autres moyens qui pourraient être utilisés sont :

- Le porte-à-porte par les services d'urgence, l'utilisation de portevoix, les publipostages et les avis publics. Un service de renseignement des citoyens pourrait aussi être mis en place en cas de besoin.

Pourquoi ne pas vous abonner à la Page Facebook de la municipalité, ainsi que pré syntoniser les stations radiophoniques ?

Vous pouvez aussi mettre notre Page d'accueil de notre site Internet à vos « Favoris ou vos Signets ».

Il est d'ailleurs important d'aviser la municipalité de tout changement de coordonnées pour nous assurer de pouvoir vous joindre par notre Chaîne téléphonique de la population. C'est au 819 658-2174 ou en nous écrivant à direction@saint-malo.ca

